

Violences familiales : écoutez les enfants et tenez compte de leur vécu

Je suis un jeune de 16 ans. J'ai un petit frère de 11 ans. Je cherche à témoigner que la parole des enfants lors de la séparation des parents n'est pas prise en compte.

J'ai eu une enfance difficile. Mon père était violent avec ma mère en paroles et en actes. Parfois devant nous. Pour mon frère et moi, il ne témoignait pas d'affection, changeait vite d'humeur et se mettait dans des états de violences verbales qui nous terrorisaient.

J'avais 10 ans lorsque ma mère a décidé de se séparer définitivement. Je crois que, jusque-là, son mari avait du pouvoir sur elle sans qu'elle

Ce qu'on m'a dit, c'est qu'on ne prend vraiment en compte ce que l'enfant dit qu'à partir du moment où celui-ci tente de se faire du mal (!), ou que l'on peut prouver que le parent est physiquement violent envers son enfant.

puisse s'en rendre compte, car il la manipulait. Moi, par contre, j'avais compris depuis longtemps qui il était...

Tellement injuste

Il y a eu ensuite de longues années traumatisantes devant les tribunaux où mon frère et moi avons été écoutés sans que ce que nous disions soit pris en compte. Nous étions terrorisés d'aller chez notre père. On se sentait en insécurité avec lui suite à ce qu'il nous disait ou faisait. Nous avons dû nous répéter de multiples fois auprès d'experts psychologues ou pédopsychiatres et de la police. C'était très,

